

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

ELUS PRESENTS :

M. LETOURNEAU Jérôme	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. CONFOLANT André	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme BOUSSONNIERE Josette	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme TEISSEDRE Sandrine	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme COJEAN Véronique	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. DUBOIS Rodolphe	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/> arrivée à 20h50 pour le vote
de la délibération concernant les tarifs de la bibliothèque		
Mme GERMAIN Myriam	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. BOUCHER Nicolas	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. DELHOMMEAU Simon	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme GUILOIS Émilie	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. DRONNEAU Frédéric	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme LAIR Ophélie	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. MUEL Louis-Marie	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme MARGUET Virginie	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. PETIT Robert	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme MORIN Dorothée	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. THIBAUD Jean-Pierre	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Mme ZAKAS Christine	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
M. OSTIN Roger	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Pouvoirs : _Rodolphe DUBOIS à André CONFOLANT

Absent non Excusé : _Roger OSTIN

Secrétaire : Robert PETIT

Vote sur 18 voix

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire souhaite proposer à l'assemblée d'inscrire un nouveau point à l'ordre du jour concernant l'attribution du marché de restauration scolaire. En effet, la Commission d'Appel d'Offre s'est prononcée le 8 juin dernier sur le choix du prestataire. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'ajout de ce point.

ORDRE DU JOUR

1°) AFFAIRES GENERALES

- Adoption des comptes rendus des précédents conseils
- Désignation d'un jury d'assises

2°) AFFAIRES FINANCIERES

- Délégations du Maire
- Tarifs communaux
- Règlement intérieur du fonctionnement des salles communales
- Convention avec l'OGEC

3°) AFFAIRES RESSOURCES HUMAINES

- Création de postes

Madame MORIN arrive à la lecture du 3^{ème} point de l'ordre du jour soit 19h38

1/AFFAIRES GENERALES

a) Comptes Rendus

Les comptes rendus des séances des Conseils Municipaux des 14 janvier et 18 mars 2021, transmis par courriel aux conseillers municipaux, sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

b) Désignation d'un jury d'assise

En application de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978, de la circulaire n°79-94 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 19 février 1979 et du Code de Procédure Pénale, les communes doivent procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire-Atlantique en 2022.

L'arrêté préfectoral du 30 avril 2021 fixe le nombre de jurés pour la Commune de Remouillé à un.

Le tirage au sort :

- porte sur la liste générale des électeurs
- doit être effectué autant de fois qu'il y a de jurés à désigner
- est fait publiquement par le Maire de la Commune

Deux procédés peuvent être utilisés :

- 1er procédé : un premier tirage donnera le numéro de la page de la liste générale des électeurs ; un second tirage donnera la ligne et par conséquent le nom du juré.

- 2ème procédé : un premier tirage donnera le chiffre des unités, un second celui des dizaines et ainsi de suite, donnant le numéro d'inscription sur la liste générale des électeurs, ceux-ci étant inscrits par ordre numérique.

La commune a retenu le 1^{er} procédé.

De plus, l'attention des élus est attirée sur les points suivants :

- le nombre de noms à tirer au sort **doit être le triple** de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription,
- pour la constitution de la liste préparatoire, ne doivent pas être retenues **les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit**, soit au cours de l'année 2021 (Année de référence avant 1998).

Après établissement de la liste communale préparatoire, le Maire doit :

- assurer la transmission d'un exemplaire de cette liste avant le 16/07/2021 au Tribunal de Grande Instance de Nantes,
- avertir les personnes qui ont été tirées au sort,
- informer les personnes concernées qu'elles ont la possibilité de demander au Président de la Commission le bénéfice des dispositions de l'article 258 (dispense pour les cas prévus),

- informer le Secrétaire Greffier du TGI, des inaptitudes légales résultant des articles 255, 256 et 257 du Code de Procédure Pénale, qui, à sa connaissance, frapperaient les personnes portées sur la liste préparatoire.

Résultat du tirage au sort via le premier procédé énoncé :

Madame Gaëlle GEAR, née le 3 mai 1977 à Nantes, résidant 11 rue du Champ du Pont à Remouillé,

Monsieur Samuel, Patrice CASSEREAU, né le 15 novembre 1971 à Albi, résidant 4 la Grande Métairie à Remouillé,

Monsieur Marc GAUTHIER, né le 30 septembre 1982 à Pithiviers, résidant 7 la Grande Métairie à Remouillé,

2/ AFFAIRES FINANCIERES

a) Délégations du Maire

FONCTIONNEMENT			
Date	Objet	Tiers	Montant
25/05/2021	CONSOMMATION DE JANVIER A MARS ECOLE+SALLE POLY.	ENGIE	4 120,63
04/06/2021	CONSO DE JANVIER A AVRIL ECLAIRAGE PUBLIC + BATIMENT	EDF COLLECTIVITES	13 027,33
26/03/2021	LIVRAISON CANTINE DE JANVIER A MARS	PRIMAGAZ	3 032,06
16/04/2021	LIVRAISON GAZ AVRIL CLOS BAUCHETTE	PRIMAGAZ	1 061,44
04/05/2021	LIVRAISON VESTIAIRE FOOT AVRIL	PRIMAGAZ	1 570,50
31/05/2021	LIVRAISON GROUPE SCOLAIRE DE JANVIER A AVRIL	PRIMAGAZ	14 148,92
03/06/2021	CONSOMMATION ESSENCE DE DECEMBRE 2020 A MARS 2021	LA COMPAGNIE DES CARTES CARBURANT	1 136,30
16/04/2021	LAIT GOUTER PERISCOLAIRE	DE NOUS A VOUS	27,35
17/05/2021	ALIMENTATION GOUTER PERISCOLAIRE	INTERMARCHE- SA LAURENDY	145,54
21/05/2021	GOUTER PERISCOLAIRE	INTERMARCHE- SA LAURENDY	122,32
01/06/2021	PAIN GOUTER PERISCODE MARS A MAI	BOULANGERIE	82,08
04/06/2021	BAGUETTE R.S DE MARS A MAI	BOULANGERIE	328,22
31/05/2021	MASQUES+GEL COVID 19 DE JANVIER A JUIN	JM DISTRIBUTION	590,80
02/04/2021	TABLIER OFFICE + SAVON POUR DISTRIBUTEUR DE JANVIER A JUIN	JM DISTRIBUTION	1 250,16
25/05/2021	PRODUITS ET FOURNITURES D'ENTRETIEN TOUS LES BATIMENTS DE JANVIER A JUIN	JM DISTRIBUTION	2 923,81
21/05/2021	2 DISTRIBUTEURS SOL. HYDRO ALCOOLIQUE	MEL ANGE	276,00
31/05/2021	MATERIEL DE SPORT JDLF	CASAL SPORT	617,65
04/06/2021	CONTRE PLAQUE EXT. POUR ELECTION	BOUTEAU S.E.M.	1 044,79
04/05/2021	LIVRAISON GNT 0.10 0.20 0.30 + PIERRE (VOIRIE)	CMGO	465,96
04/05/2021	LIVRAISON BETON POUR CLOTURE SALLE H.C.G BORDURE	POINT P. TROUILLARD	402,06
04/05/2021	FOURNITURES BIBLIOTHEQUE+MAIRIE	BUREAU SOLIDAIRE	380,32
16/04/2021	FOURNITURES REGROUPANT TOUS LES SERVICES	BUREAU SOLIDAIRE	1 615,05
16/04/2021	INTERRUPTEUR POUR S.T+ PETITES FOURNITURES	YES ELECTRIQUE	287,08
04/05/2021	QUINCAILLERIE S.T. AGRIMASTER XL 130	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	218,98

26/05/2021	INSTALLATION BOX ECOLE JDLF	DF INFORMATIQUE	879,00
31/05/2021	LAVETTE ESSUIE MAINS POUR ECOLE PERISCO...	JM DISTRIBUTION	2 956,46
31/05/2021	FORFAIT AFFUTAGE TAILLE HAIE	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	366,85
04/06/2021	CHG ROUL. ROTULE + COURROIE BROYEUR	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	225,91
04/06/2021	FIL GRAISSE CARTOUCHE POUR L'OUTILLAGE	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	400,26
04/05/2021	CONSOMMATION COPIES TRIMESTRIELLE ECOLE JDLF + MAIRIE	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS CENTRE LOIRE	720,76
03/05/2021	PRESTATION D'ENTRETIEN CAMPANAIRE	LUSSAULT	232,03
03/05/2021	ENTRETIEN CHAUFFAGE EGLISE	DELESTRE INDUSTRIE	580,14
19/05/2021	INTERVENTION INSTALLATION POSTE INF. + LOGICIEL	JVS MAIRISTEM	5 630,40
20/05/2021	CONTRAT DE DERATISATION 2 PASSAGES	BIONE0	2 489,93
20/05/2021	ABONNEMENT ANNUEL ET SERVICE PRIMAGAZ	PRIMAGAZ	180,00
25/05/2021	VERIFICATION PERIODIQUE INST.ELEC.	APAVE NORD OUEST SAS	971,42
26/05/2021	VERIFICATION PARATONNERRE ANNUELLE	LUSSAULT	102,16
26/05/2021	MAINTENANCE 4 POSTES INFORMATIQUES	JVS MAIRISTEM	1 014,86
04/06/2021	REPAS DE DECEMBRE A MAI RESTAURANT SCOLAIRE	ARIDEV	28 268,67
31/05/2021	LOCATION BROYEUR	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	481,86
04/06/2021	LOCATION SCARIFICATEUR	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	15,00
26/05/2021	REAMENAGEMENT LOCAL ANNEXE MAIRIE	EIFPAGE ENERGIE LOIRE OCEAN	1 800,00
16/04/2021	BALAYAGE BORDURES CANIVEAUX FEVRIER MARS	COVED	980,11
04/06/2021	REPRISE SUR RESEAU EP RUE CROIX BERNARD	GADAIS	14 178,62
04/06/2021	FAUCHAGE ACCOT. ET COUPE MAI/JUIN	VIAUD BRUNO	5 457,60
24/03/2021	REPARATION IVECO	GARAGE BREBION PASCAL	4 317,44
20/05/2021	MONTAGE 2 PNEUS FIAT DUCATO /EQUILIBRAGE	POINT.S	225,60
31/05/2021	REPARATION TRACTEUR KUBOTA	ESPACE EMERAUDE BOUFFERE	4 349,77
31/05/2021	REPARATION ROUTEUR ECOLE JDLF	DF INFORMATIQUE	259,80
08/06/2021	PLAN INTERVENTION PERISCOLAIRE	EXTINCTEURS NANTAIS	147,60
05/05/2021	ASSURANCE DOMMAGE ET BIENS 2021	GROUPAMA LOIRE BRETAGNE	4 154,04
26/03/2021	HONORAIRES DOSSIER HEGRON	CARADEUX CONSULTANTS	591,60
26/03/2021	FRAIS HONORAIRES OUVRARD HENRI (LA BAUCHE)	SCP HENRI XAVIER POSTEC	335,78
25/05/2021	ANNONCE OUEST FRANCE REPAS R.S	MEDIALEX	502,42
26/05/2021	DEMATERIALISATION LIVRAISON REPAS R.S	MEDIALEX	78,00
17/05/2021	GERBE 8 MAI + DECES MR BONNIN	FLEURS D'AUJOURD HUI	160,00
26/05/2021	MISE EN PAGE DU BULLETIN D'AVRIL	RICOM	764,50
02/04/2021	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT DE JANVIER A MAI	LA POSTE SOLUTION BUSINESS	532,61
16/04/2021	FORMATION MARYSE GARNIEL	EFFICIENCE	100,00
04/05/2021	2 DEMI-JOURNEES DE FORMATION (ELUS + DGS)	SFP COLLECTIVITES	4 620,00
21/05/2021	PARTICIPATION TERRAIN SYNTHETIQUE 2020	COMMUNE D'AIGREFEUILLE SUR MAINE	1 706,00
26/03/2021	CONVENTIONS CEP	CENTRE DES FINANCES	2 195,62
02/04/2021	MODIFICATION PLU PROJET DE STRUCTURE INTERGENERATIONNELLE SUR LA COMMUNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 669,71
18/05/2021	2EME VERSEMENT ANNEE 2020-2021	OGEC	23 870,00
28/05/2021	SUBVENTION ASSOCIATION		5 200,00
26/03/2021	FRAIS DE REPAS	ASSOCIATION FEDERATIVE DES MAIRES DE LA	25,00

26/05/2021	CHARGES INTERCOMMUNALES ENFANT SCOLAIRE SUR NANTES	VILLE DE NANTES	311,00
		TOTAL	173 923,88
INVESTISSEMENT			
Date	Objet	Tiers	Montant
16/04/2021	INSTALLATION PANNEAU ROUTIER	LACROIX SIGNALISATION	434,70
21/05/2021	COUTEAU DE TABLE POUR R.S	MANUTAN COLLECTIVITES	238,73
21/05/2021	MEUBLE D'ACTIVITE ECOLE JDLF	MANUTAN COLLECTIVITES	354,25
31/05/2021	INSTALLATION PC + PRISE TELEPHONIQUE SALLE BOSELLE ET MISE EN PLACE D'UN INTER DIF EN TETE DU TABLEAU ELECTRIQUE ATELIER MUNICIPAL	EIFFAGE ENERGIE LOIRE OCEAN	1 135,92
04/05/2021	MAITRE D'ŒUVRE EXT.JDLF	BUREAU VERITAS + AREST	1 721,24
04/05/2021	MAITRE D'ŒUVRE TRANSFORMATION PERISCO	BUREAU VERITAS + GEFI INGENIERIE	1 408,91
17/05/2021	ETAT DE SOLDE EXT.JDLF	LOIRE ATLANTIQUE TOITURES	834,65
19/05/2021	MODIFICATION PLU OUVERTURE 2 ZONES 2AU	OUEST AMENAGEMENT	2 782,80
21/05/2021	PARTICIPATION MAISON DES ENFANTS 2019	COMMUNE D'AIGREFEUILLE SUR MAINE	8 828,91
21/05/2021	PARTICIPATION TERRAIN SYNTHETIQUE 2020	COMMUNE D'AIGREFEUILLE SUR MAINE	6 331,00
25/05/2021	CLOTURES CITERNE R.S + TERRAIN DE FOOT	CHAMPION	3 136,98
26/05/2021	RONDINS POUR CLOTURER ESP.VERT+H.C.G	MASTOCK	1 077,00
02/06/2021	MODIF GRILLE DE VENTILATION SALLE H.C.G	BILLON SN	628,06
		TOTAL	28 913,15

Quelques remarques à propos :

- Sur les dépenses d'entretien liées à la Covid 19
- Sur la livraison béton
- Madame ZAKAS signale qu'il n'y a toujours pas de téléphone à la bibliothèque. Le maire répond que le dossier est en cours mais que malheureusement Orange a des délais très longs.
- Sur l'occupation du domaine public par les gens du voyage sur le terrain de la salle Henri Claude Guignard. Des plots des talus de terre vont être déposés pour empêcher l'intrusion sur le terrain.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces délégations.

- b) Attribution du marché de Restauration Scolaire de repas en liaison froide destinés aux enfants scolarisés

Dans le cadre de la reprise en régie de la restauration scolaire, effective au 1^{er} septembre 2017, la commune avait lancé un marché public à procédure adaptée ouvert pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide destiné aux enfants des écoles primaires publique et privé.

Pour rappel, la société ARIDEV assurait ce service.

Le nombre de repas prévisionnel par jour est de 87 en maternelle et de 150 en élémentaire soit environ 237 repas journaliers. Pour une année cela représente environ 34 200 repas, plus environ 2 900 repas Adulte et 1 repas témoin par jour.

Ce marché arrivant à son terme, le Conseil Municipal du 18 mars 2021 a autorisé le maire à l'unanimité à lancer une nouvelle procédure qui a débuté courant avril. Les candidatures devaient être déposées au plus tard le 19/05/2021 à 17 h.

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 8/06/2021 pour examiner ces candidatures.

Un document de travail est projeté à l'assemblée pour illustrer la décision de la Commission d'Appel d'offre.

La distance du site de restauration est un point important pour l'assemblée notamment dans le cadre du développement durable.

Par ailleurs, Madame BOUSSONNIERE précise qu'il est important de noter que la Société Océane de Restauration livre des communes limitrophes de Monnières et St Fiacre. Aussi, cette dernière demande s'il est possible de livrer les futurs résidents des logements intergénérationnels. Le Maire répond que pour l'instant le marché ne le propose pas mais qu'après étude un avenant sera toujours envisageable.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents (18 voix) Océane Restauration comme prestataire assurant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide destiné aux enfants des écoles primaires publique et privé.

c) Tarifs communaux (se conférer au document)

DECISIONS DE LA COMMISSION FINANCES DU 27/05/2021

La Commission Finances s'est réunie le 27 mai dernier afin d'examiner les tarifs des activités municipales 2021/2022.

Pour information l'Indice du Prix à la Consommation de mai 2021 est de 1,2 %.

La commission propose d'augmenter de 3 % les tarifs du périscolaire et de la restauration.

SALLES COMMUNALES :

La commission a décidé, compte tenu de la fermeture de la salle de la Bosselle, de proposer aux associations et particuliers d'utiliser en remplacement la partie Aubépine de la salle Henri-Claude Guignard, selon les mêmes modalités appliquées à la salle de la Bosselle.

Elle souhaite augmenter le tarif au prix du coût de la vie pour les usagers de la commune soit 1,2 % (l'an passé ces tarifs avaient connus une grosse augmentation eu égard aux travaux effectués dans la salle HCG).

- pour les particuliers

Pour les résidents de la commune et les vins d'honneur : augmentation de 1,2 %

Pour les particuliers hors commune : augmentation de 3 %

- pour les associations

Associations communales : augmentation de 1,2 %

Associations hors commune : augmentation de 3 %

SALLE OMNISPORT :

Augmentation de 1,2 %

LOCATION DE MATERIEL :

Tarif identique 2020

ESPACE DE LA MAINE :

Tarif identique à 2020

PHOTOCOPIES :

Tarif identique à 2020

BIBLIOTHEQUE :

Baisse de l'adhésion à 15 € dans le cadre de la mise en place du PCT par l'Agglomération

CONCESSION CIMETIERE :

Augmentation de 3 %

DROIT DE PLACE :

Tarif identique à 2020

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PERISCOLAIRE :

Un débat s'instaure à propos de l'augmentation de 3 % des tarifs du périscolaire et de la restauration scolaire. L'assemblée souhaite comprendre la motivation de la Commission Finances pour cette augmentation.

Monsieur CONFOLANT précise que la qualité du service et les derniers investissements sont des points qui ont été relevés. Par ailleurs, le coût de revient de la restauration a augmenté entre 8,5 % et 15 % les tarifs.

Proposition d'étudier en commission un tarif dégressif pour les familles.

Une augmentation des tarifs périscolaire de 3 % est adopté à 13 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention

RESTAURATION :

Question : quel est le coût réel de la fréquentation et la part subventionnée par la commune

Réponse : Ce qui est important c'est de connaître le coût réel de la dépense en restauration afin de déterminer le coût subventionné par la commune.

Monsieur PETIT : il y a des classes en moins donc les charges seront moins importantes. Cependant les fluides et l'entretien restent identiques.

Question : Est-ce qu'il y a un comparatif entre les communes ?

Réponse : oui cela a été fait.

Monsieur le Maire rappelle que les élus seront invités à déjeuner au restaurant scolaire.

Le règlement de la restauration reste identique à celui travaillé par la commission de l'ancien mandat.

Une augmentation des tarifs de la restauration scolaire de 3 % est adoptée à 13 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

SALLES COMMUNALES :

Le Conseil municipal décide une augmentation de 10 % pour les habitants et associations hors commune

Les augmentations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- pour les particuliers

Pour les résidents de la commune et les vains d'honneur : augmentation de 1,2 %

Pour les particuliers hors commune : augmentation de 10 %

- pour les associations

Associations communales : augmentation de 1,2 %

Associations extérieurs : augmentation de 10 %

Arrivée de Rodolphe DUBOIS à 8H50

SALLE OMNISPORT :

Une augmentation de 1,2 % des tarifs de location est adoptée à l'unanimité.

LOCATION DE MATERIEL :

Un maintien des tarifs de location identique à ceux de 2020 est adopté à l'unanimité.

ESPACE DE LA MAINE :

Un maintien des tarifs de location identique à ceux de 2020 est adopté à l'unanimité

BIBLIOTHEQUE :

Une baisse de l'adhésion à 15 € dans le cadre de la mise en place du PCT par l'Agglomération est adoptée à l'unanimité.

Un débat s'installe autour du fonctionnement des bibliothèques.

CONCESSION CIMETIERE :

Une augmentation de 3 % est décidée à 16 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

DROIT DE PLACE :

Le maintien du tarif identique à 2020 est adopté à l'unanimité.

d) Validation du règlement intérieur. (Se conférer au dossier)

Dans le cadre de la fermeture de la salle de la Bosselle, le règlement intérieur doit être modifié.

Un débat s'installe sur les capacités d'accueil en précisant que la partie Aubépine de la salle Henri-Claude Guignard accueille moins de personnes que la salle de la Bosselle.

Il est demandé de reprendre les statistiques et de faire une étude en cas de retour du principe d'appliquer le tarif en vigueur au moment du paiement du solde de la location plutôt que d'appliquer le tarif en vigueur au moment de la signature du contrat.

Le conseil décide à 14 voix pour que le tarif appliqué à la location est celui à la date de la signature du contrat et non plus celui à la date du paiement du solde de la location.

Cette décision sera applicable à toutes les nouvelles locations.

Le Règlement de location des salles communales est adopté à l'unanimité.

e) Convention OGEC

La convention du forfait communal attribué à l'école sous contrat de l'association St Pierre, mise en place au 30 mai 2018 pour une durée de 3 ans, arrive à échéance.

Madame GUILOIS faisant partie de l'OGEC ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler cette convention dans les mêmes termes en appliquant une augmentation de 1,53 % correspondant à la moyenne du total des augmentations budgétaires de la commune pour les années 2018/2019 - 2019/2020 - 2020/2021 (1,4 %, 1,8 %, 1,4 %).

3/AFFAIRE RESSOURCES HUMAINES

a) Créations de poste

Dans le cadre du statut de la fonction publique, les agents territoriaux peuvent bénéficier d'un déroulement de carrière.

Si les agents remplissent les conditions statutaires, le maire peut proposer un avancement de grade permettant de passer d'un **grade** à un **grade** supérieur à l'intérieur d'un même cadre d'emploi.

Pour cela il faut justifier d'un an d'ancienneté dans son échelon et avoir un nombre d'année effective dans son grade fonction de son positionnement dans le grade.

Cette évolution tient compte des missions remplies par l'agent et de la qualité de son travail.

4 dossiers ont été étudiés et validés en commission DRH le 20 avril 2021.

Grade actuel	Proposition avancement	Impact annuel pour la commune Brut chargé	Impact annuel NET pour l'agent en fonction de son taux d'emploi	Avis commission RH du 20 avril 2021
Adjoint d'animation territorial 10ème échelon Adjoint d'animation territorial 10ème échelon Depuis le 3 mars 2021, 10 ^{ème} échelon Indice Brut 401, Indice Majoré 363 Entrée au 1 ^{er} /09/2005, ancienneté dans le grade 1 ^{er} /09/2006	Adjoint d'animation territorial principal 2eme classe 8ème échelon	845,43 €	464,51 €	Avis favorable
Adjoint technique 9ème échelon Indice Brut 387 – Indice Majoré 354 Entrée le 01/09/2007 ancienneté dans le grade 01/09/2007	Adjoint technique principal 2ème classe 7ème échelon	626,28 €	359,49 €	Avis favorable
Adjoint administratif principal 2ème classe 9 ^{ème} échelon indice brut 446 indice majoré 392 Entrée en 1 ^{er} octobre 2005, ancienneté dans le grade 4 mai 2016	Adjoint administratif principal 1ère classe 6ème échelon	922,09 €	482,35 €	Avis favorable
Adjoint technique 9ème échelon Indice Brut 387 – Indice Majoré 354 Entrée 6/09/2001, ancienneté dans le grade 1 ^{er} /01/2002	Adjoint technique principal 2ème classe 7ème échelon	869,99 €	399,75 €	Avis favorable

Les postes visés ci-dessus doivent être créés.

Monsieur THIBAULT demande ce qui justifie ces déroulements de carrière.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence et vous sera soumis en septembre prochain. Ce tableau est une pièce annexe obligatoire du budget et reprendra l'ensemble des postes ouverts au sein de la collectivité.

Le Conseil Municipal décide de créer les postes visés, de nommer les agents à ces postes et autorisent Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs à 17 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

Fin de séance 22 h 15